

Conditions Générales de Vente

La société Elodie Moinel « Architecture d'intérieur, Design d'espace et décoration, (ci-après dénommer « l'Architecte d'Intérieur) » est une société proposant la réalisation de plans et la recherche de concepts à des clients sollicitant ce service.

Le Client est toute personne qui sollicite la société Elodie Moinel pour la réalisation de plans, recherche de concepts, aménagements, décoration ... La société Elodie Moinel société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes sous le numéro siret 81323243600010, dont le siège social est au
1 place de l'Eglise - 30700 Blauzac

ARTICLE 1 : Objet et champ d'application

Les conditions générales de vente régissent et s'appliquent sans restrictions ni réserves à l'ensemble des relations entre Elodie Moinel et toute personne qui sollicite la société Elodie Moinel. Dans le cadre des présentes CGV, le terme "service" fait référence au(x) service(s) proposés par la société Elodie Moinel. En conséquence, le fait pour toute personne de solliciter tous services proposés par la société Elodie Moinel emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente dont Le client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la signature du devis.

Le client préalablement à la signature du devis, déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales de vente.

Elodie Moinel se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 2 : Prise de rendez-vous

Vous pouvez demander un rendez-vous sur le site Internet : www.elodiemoinel.com rubrique contact, par mail : elodie@moinel.fr, par téléphone au 06 16 17 71 34 ou par courrier à :

Elodie Moinel -1 place de l'Eglise - 30700 Blauzac

ARTICLE 3 : Services

L'ensemble des services proposés par Elodie Moinel sont préalablement définis avant une prise de rendez-vous. Les services proposés sont (liste non exhaustive) : la réalisation de plans, de coupes, de perspectives, la proposition d'aménagement, de concepts, de matériaux, la préparation de dossier de permis de construire et déclaration de travaux (dans la limite des compétences d'un architecte d'intérieur) ...

ARTICLE 4 : Honoraires

Les honoraires sont déterminés sur le devis en Hors Taxes auxquels s'ajoute la TVA en vigueur. Un échancier est déterminé sur le devis pour les missions complètes. Le client est tenu de respecter son engagement dès présentation de chaque facture.

ARTICLE 5 : Commande

Toute commande passée par le client implique l'acceptation sans restriction ni réserve à l'ensemble des conditions générales de vente. La vente sera considérée comme définitive dès signature d'un devis à Elodie Moinel.

Elodie Moinel se réserve la possibilité de ne pas donner suite à une commande pour quelque raison que ce soit et en informera le client. La société Elodie Moinel ne réalisant pas les travaux, la signature d'un devis pour des travaux auprès d'entreprises pour la réalisation du projet n'associe pas Elodie Moinel à cette entreprise.

ARTICLE 6 : Validité des propositions de devis ou factures

Nos propositions tarifaires (devis, factures.) sont valables 30 jours, à partir de leur date d'édition, passé ce délai, nous nous réservons la possibilité d'en revoir les termes.

ARTICLE 7 : Nature des prestations

7.1 - Description des prestations :

Les prestations de Elodie Moinel consistent à fournir au client qu'il soit professionnel ou particulier, un large panel de services d'architecture d'intérieur, d'agencement, d'aménagement d'espaces et de décoration à travers différentes prestations forfaitaires ou sur devis.

7.2 - Pour les particuliers et les professionnels :

Nous venons chez vous pour vous guider dans vos projets d'aménagement. Nous apportons notre regard technique et créatif afin de répondre à vos besoins.

Le premier rendez-vous est gratuit, sans engagement, qui donnera suite à un contrat suivant la nature du projet.

Nous vous proposons différents services pour votre aménagement afin de vous aider dans la réalisation de vos projets, avec 5 forfaits :

- Formule avant-projet sommaire:

Vous souhaitez avoir une proposition d'aménagement avant de vous lancer dans une mission complète, la prestation avant-projet sommaire va vous permettre de vous projeter dans votre intérieur grâce à des plans sommaires ainsi que des vues 3D très réalistes.

Les étapes :

- Un premier rendez-vous sur le lieu du projet, pour évaluer l'importance des travaux que vous souhaitez réaliser, prises de côtes et de photos.

- Etude de votre projet, première élaboration de plans et vues 3D.

- Deuxième rendez-vous pour vous présenter nos idées et solutions d'agencement et voir ensemble des éventuelles modifications que vous souhaitez apporter à votre projet, ce dossier n'est pas le projet final, il demandera encore au fur et à mesure de nos échanges téléphoniques/mail des modifications.

- Remise d'un dossier avec un plan sommaire, ainsi que les vues 3D.

Tarifs :

- de 1 m² à 40 m² : Forfait de 650 €
- + de 40 m² : 15 € par m² supplémentaires.

2 - Formule avant-projet détaillé:

Vous souhaitez avoir un projet détaillé pour faire vous-même les travaux ou suivre vous-même le chantier, la prestation avant-projet détaillé va vous permettre de réaliser tout seul votre projet avec des plans détaillés ainsi que des vues 3D très réalistes.

Les étapes :

- Un premier rendez-vous sur le lieu du projet, pour évaluer l'importance des travaux que vous souhaitez réaliser, prises de côtes et de photos.
- Étude de votre projet, première élaboration de plans et vues 3D.
- Deuxième rendez-vous pour valider et discuter des éventuelles modifications que vous souhaitez apporter à votre projet.
- Remise d'un dossier complet A3 avec tous les détails techniques nécessaires, plans détaillés, coupes et élévations, un estimatif de coût des travaux ainsi que les vues 3D.

Vous pourrez ensuite fournir ce dossier aux artisans que vous aurez choisis pour la réalisation de votre projet.

Tarifs :

- de 1 m² à 40 m² : Forfait de 950 €
- + de 40 m² : 25 € par m² supplémentaires.

3 - Formule mission complète:

Vous ne souhaitez pas vous occuper du suivi de chantier et avoir une solution clé en mains, cette formule est faite pour vous.

Cette formule peut être aussi la continuité de la formule avant-projet détaillé.

Elodie Moinel s'engage à rentrer dans le budget que vous aurez établi, nous sommes aussi là pour vous dire ce que vous pouvez et ne pouvez pas faire.

- Suite à un premier contact téléphonique ou courriel pour une demande :

- a) Un premier rendez-vous sur le lieu du projet, pour évaluer l'importance des travaux que vous souhaitez réaliser, prises de côtes et de photos.
- Etude de votre projet, première élaboration de plans et vues 3D.
- b) Deuxième rendez-vous pour valider et discuter des éventuelles modifications que vous souhaitez apporter à votre projet.
- Elaboration de devis auprès d'artisans.
- Vérification de conformité des entreprises.
- Elaboration des plans d'exécutions.
- Élaboration d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable si besoin.
- Mise en place d'un planning de chantier.
- Suivi du chantier et résolution des problèmes qui peuvent apparaître pendant la réalisation du projet.
- Vérification de la conformité du projet.
- Elaboration d'un tableau du coût du chantier, mis à jour durant tout le projet, ce qui évite toute surprise.
- Accompagnement pour la réception du chantier.

Tarifs :

- Projet – jusqu'à 15 000 € : Forfait de 1800 €
- Entre 15 001 € et 30 000 € : 12% du coût des travaux
- Entre 30 001 € et 100 000 € : 10% du coût des travaux
- Projet + de 100 001 € : 9% du coût des travaux

ARTICLE 8 : Déroulement des prestations et travaux.

8.1- La signatures des devis :

Nous vous garantissons des maîtres d'œuvres et artisans de qualités et fiables.

Chaque entrepreneur vous fournira un devis en fonction des besoins de votre projet, devis que nous aurons vérifié préalablement afin de valider l'adéquation avec le projet.

Notre devis s'effectuera sur une base de taux progressifs en fonction de l'importance du chantier.

Le projet pourra débuter seulement après la signature de tous les devis relatifs au projet.

8.2 - Réalisation : Le suivi :

Après la validation de votre projet, par la signature des devis, nous superviserons l'ensemble des travaux et coordonnerons les différents entrepreneurs, ainsi nous vous assurons une réalisation sécurisée des étapes du chantier.

Seuls les plans d'exécutions validés et/ou produits par l'agence Elodie Moinel font foi. Cela ne diminue en rien, les responsabilités des entreprises attachées aux devis et plan, dont elles sont le concepteur.

Les entrepreneurs sont tenus de vérifier toutes les côtes sur place et de nous communiquer toute erreur ou oubli avant la réalisation.

Les matériaux et le mobilier seront fournis par les artisans, fabricants, grossistes, revendeurs, distributeurs, marchands que le client sélectionne et valide.

Et à ce titre ils répondront de la garantie « constructeur » dans les modalités fixées par leurs conditions générales et particulières de vente.

Tous les vices ou erreurs de réalisation ne nous impliquerons pas et seront la responsabilité des entrepreneurs ou des distributeurs.

Nous sommes uniquement responsables des plans d'exécutions produits ou certifiés par l'agence Elodie Moinel.

Cas particuliers : Pour les travaux nécessitant une demande de permis de construire ou d'autorisation de travaux supérieur à 170m² au sol (modification de la structure du bâtiment).

L'ensemble du dossier sera transmis à un bureau d'études techniques ou un cabinet d'architecte DPLG. L'ensemble des frais de cette prestation sera à la charge du client et sous son entière responsabilité.

8.3 - Achat de mobilier et objets décoratifs :

L'achat de tout le mobilier ou des objets décoratifs relatifs au projet s'effectue par le client avec notre accompagnement (mobilier et objets qui auront figurés préalablement dans le devis.)

En aucun cas nous avançons le coût du mobilier et des objets décoratifs.

Cas particulier : le client peut, cependant nous avancer le coût du mobilier et des objets décoratifs, afin que nous effectuions les achats sans sa présence.

ARTICLE 9 : Prix

9.1 - Les prix sont établis hors taxes sur la base du tarif en vigueur au jour de la remise de l'offre. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

9.2 - Tous nos prix forfaitaires sont réévalués au semestre de l'année en vigueur.

ARTICLE 10 : Facturation

10.1 - Prestation de conseils : La facturation est calculée à l'heure ouvrable, par palier d'une heure. La tarification sera effectuée en relation aux tarifs en vigueur, consultables auprès de notre agence ou de notre site.

10.2 - La vente de plans : La facturation est réalisée sur la base des tarifs en vigueur de nos forfaits, consultables auprès de notre agence. Cas particulier : pour les ventes de plans qui sortent de la forfaitisation un devis sera effectué sur la base des clauses de vente (paragraphe 7.2.1).

10.3 - Prestation sur devis : La facturation est réalisée au taux progressif selon l'importance du chantier entre 9 à 12 %.

Les détails de la facturation seront chiffrés lors de la rédaction du devis.

Cas particulier : pour la facturation des maîtres d'œuvres, du mobilier ou des objets décoratifs, se référer à leur mode de facturation.

ARTICLE 11 : Règlement des prestations et honoraires.

11.1 - Prestation de conseils : Le règlement s'effectuera sur la base tarifaire, à la fin de la prestation.

Cas particulier : en cas de déplacement sur les lieux du projet et de non-exécution de la prestation, la somme d'une heure de conseil sera facturée.

11.2 - La vente de plans ou prestation sur devis: Le règlement s'effectuera en deux fois, un acompte de 30% avant l'exécution des plans et un solde de 70% du prix du forfait choisi, à la livraison des plans.

Le Client garantit à Elodie Moinel qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il aura choisi, lors de la signature du devis.

Le Client peut alors régler sa commande :

- Par chèque, à la signature d'un devis. Seuls les chèques libellés en euros et tirés sur un établissement bancaire en français seront acceptés. N'oubliez pas d'apposer au dos du chèque votre numéro de contrat et joignez votre chèque libellé à l'ordre de Elodie Moinel – 1, place de l'Eglise, 30700 Bauzac.

Le traitement de votre commande se fera une fois que notre banque aura porté votre règlement au crédit de notre compte.

Elodie Moinel pourra être amené à demander une photocopie de la pièce d'identité de l'acheteur, ou de refuser un paiement si le nom de l'émetteur de la commande est différent de celui apparaissant sur le chèque reçu.

- Par virement bancaire suite à une commande.

Les coordonnées seront communiquées au Client une fois sa commande enregistrée.

Le traitement de votre commande se fera une fois que notre banque aura porté votre règlement au crédit de notre compte.

Le défaut de paiement entraîne la déchéance du terme pour toutes les sommes restant dues et leur exigibilité immédiate.

En cas de défaut de paiement, le Client sera mis en contentieux et les frais de récupération des sommes dues seront à sa charge.

Tout paiement non reçu dans un délai d'un mois à compter de la première présentation d'une facture fera l'objet de Frais de Relance de 75€ pour une facture d'un montant inférieur à 1000€ et de 150€ pour toute facture supérieure ou égale à 1000€, auquel s'ajoute une majoration au taux équivalent à 1,5 fois le taux d'intérêt légal, tous les frais annexes issus du défaut de paiement, et de plein droit, une indemnité fixée à 15% des sommes dues au titre de clause pénale.

Ensuite, Elodie Moinel pourra abandonner les poursuites qu'elle aura entamées.

Toute tentative d'utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement fera l'objet de poursuites judiciaires.

- Cas particulier :

- En cas de déplacement sur les lieux du projet et de non-exécution des plans, la somme d'une heure de conseil sera facturée.

- En cas de rupture de contrat au cours de l'exécution, la somme de l'acompte ne pourra être récupérée par le client.

11.3 - Prestation mission complète :

Le règlement s'effectuera suivant un échéancier.

Cas particulier :

- Pour le règlement des entrepreneurs, du mobilier ou des objets décoratifs, se référer à leurs conditions générales de vente.

- En cas de déplacement sur les lieux du chantier et de non-exécution du projet, la somme d'une heure de conseil sera facturée.

- En cas de rupture de contrat au cours de l'exécution, la somme de l'acompte sera non récupérable par le client, et il lui sera facturé la somme des tâches effectuées

11.4 - Modes de règlement :

Le mode de règlement en vigueur est le virement ou le chèque bancaire pour les sommes supérieures à 500 € TTC.

11.5 - Retard de règlement :

Les intérêts de retard seront calculés sur la base de 1.5 fois le taux d'intérêt légal et commenceront à courir à compter de la réception de la mise en demeure par le client. Les intérêts seront réévalués pour chaque mois de retard.

ARTICLE 12 : Transfert de propriété

Le transfert de propriété des plans effectués sont subordonnés au paiement intégral de leur prix, par rapport au devis effectué.

ARTICLE 13 : Délai de rétractation et de résiliation

Le délai de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services fournies par Elodie Moinel, conformément à l'article L 12120 2 du Code de la consommation.

Par conséquent, le Client ne pourra en aucun cas refuser le paiement complet de la prestation ou réclamer un remboursement.

En cas de résiliation du Client, Elodie Moinel pourra exiger le paiement complet des honoraires.

ARTICLE 14 : Responsabilité

14.1 - Lieu d'exécution des travaux : L'agence Elodie Moinel s'engage à une surveillance de l'évolution du chantier et de l'exécution des interventions des entrepreneurs.

En cas de dégradation et/ou vol des éléments architecturaux et/ou du mobilier, notre agence se porte en aucun cas responsable, sous la clause de sécurité et de responsabilité préalablement mise en place avec les entrepreneurs.

14.2 - Cas de force majeure : Elodie Moinel ne saurait être responsable de retards, erreurs ou dommages ou pour tout autre défaut dans la réalisation de ses obligations en cas de force majeure qui incluent par exemple les faits de guerre, grèves, conditions, climatiques exceptionnelles et tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du code civil.

14.3 - Cas de Litiges : Les présentes conditions de vente sont réputées acceptées sans réserves ni restrictions. Tout litige sera soumis à l'arbitrage du tribunal de Nîmes, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défenseurs.

14.4 - Un délai estimatif est donné au client pour la réalisation de la commande.

Tout dépassement éventuel du délai de livraison annoncé ne pourra donner lieu à dommages intérêts, retenue ou annulation de la commande par le client.

En cas de retard de livraison de la part d'une entreprise de travaux intervenante, l'application de pénalité ne pourra être imputée à Elodie Moinel.

Elodie Moinel pourra aider le Client pour signifier l'application de pénalités de retard auprès d'entreprises intervenantes dans le cadre des travaux, dans le cas où une convention de retard ait été déterminée entre le Client et l'entreprise de travaux.

ARTICLE 15 : Réception des prestations

A la fin de chaque prestation Elodie Moinel remet une facture finale qui devra être signée en deux exemplaires par les deux parties. Il fera foi de la réalisation des engagements et de bonne livraison du chantier selon le devis ou facture signée préalablement par le client.

ARTICLE 16 : Annulation, report et modification

Toute demande de report ou de modification de commande est soumise à la réalisation d'un nouveau devis ou d'un avenant de l'agence Elodie Moinel.

En cas d'annulation par le client, toute prestation engagée au titre d'un devis accepté devra être payée selon les conditions de règlement.

ARTICLE 17 : Propriété intellectuelle

Tous les documents, informations, textes, graphiques, images, photographies ou tous autres contenus sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle. À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé est autorisée.

Toute reproduction, représentation totale ou partielle des éléments est strictement interdite.

ARTICLE 18 : Le droit de diffusion et d'exploitation.

Le client accepte l'exploitation des éléments du projet réalisé ou des photos prises au cours de la réalisation du projet.

Pour une exécution sur supports multiples, (site internet, ou autres supports visuels) le client, s'il le souhaite, pourra garder l'anonymat. En cas de refus, une annotation paraphée peut dénoncer cet usage.

ARTICLE 19 : Contraintes liées aux conditions générales de vente.

20.1 - La nullité éventuelle d'une partie des dispositions des présentes conditions générales de vente ne pourra porter atteinte à la validité des autres conditions.

20.2 - La non application par notre Société ou par le client des droits spécifiés dans ces conditions générales de vente ne saurait constituer une renonciation à ces droits.